



**Coopérative Oléicole Coeur
du Var
ASSEMBLEE GENERALE
du 24 juillet 2024**



**Lecture et Approbation du
Procès Verbal de la
précédente Assemblée
Générale**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22.05.2023

A la Communauté de Communes Cœur du Var

EXERCICE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2021 AU 30 Octobre
2022

Total des présents 40 + pouvoirs 77 = 117

Les membres du bureau arrêtent et certifient sincère et véritable la feuille de présence qui leur permet de constater que 117 associés coopérateurs sont présents ou représentés. Il est rappelé que chaque adhérent présent a droit de recevoir quatre pouvoirs.

Première résolution – Lecture du PV de l'AG précédente

Mr Magonno Didier donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale précédente. Aucune remarque n'est apportée à ce tracé.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution – Lecture du Rapport

1. Accueil

Pour la saison 2021-2022 le moulin a utilisé les services du personnel de la CUMA Forestière du Centre Var. Thierry LANOIS a procédé aux pesées et à l'effeuillage aidé par un administrateur. L'enregistrement des parts sociales et des apports était réalisé par la secrétaire de la CUMA. La nouvelle effeuilleuse dont la vis d'amenée a été remplacée par un tapis a également permis de réaliser un travail conséquent avec un gain de temps apprécié par le personnel et les apporteurs.

La réception des oléiculteurs était le matin pour les quantités inférieures à 200 kg dites en communelle et sur rendez-vous avant 8 h et l'après-midi pour les quantités supérieures à 200 kg dites en prestations. A la mi-novembre, devant l'afflux des apports, les prestations ont été remontées à 300 kg,

2. Atelier de trituration

Le moulinier est toujours Emile POMA. La mise en place de la deuxième chaîne de trituration, grâce à l'aide financière de la CUMA, avec un décanteur supplémentaire et un double malaxeur et un nouveau broyeur à couteaux séquentiels a permis d'améliorer les capacités de fabrication, et de faire face même les jours de gros apports au prix de très grosses journées.

Résultats 2021/22

- Nombre d'apporteurs:..... 627 Oéiculteurs
- Nombre d'apports:.....1723 apports
- Moyenne des apports:.....96 kg
- Quantité triturée:.....225 943 kg
- Production d'huile:..... 35 875 litres
- Dont prestation séparée:..... 26 173 litres
- Rendt moyen aux 100 kgs:... 15,87 litres

Il découle de ces résultats des incidences financières que l'on retrouve dans le bilan et le compte de résultats.

On constate au niveau du bilan une forte augmentation entre le 31.10.2021 et 31.10.2022 de 80 127,00 €

A l'actif cela correspond à :

- une diminution des actifs immobilisés nets de 12 689,00 €
- une augmentation de 92 816.00 € de l'actif circulant dont 28 943,00 € de stock qui était nul l'exercice précédent.

Au passif cela correspond à un résultat positif de 44 843,00 € contre 4 903,00 € à l'exercice précédent.

Au niveau du compte de résultats

On obtient en trituration :

- 88 059.00 € de frais de mouture et
- 40 150.00 € de vente d'huile.

Au total les produits d'exploitation s'élèvent à 128 209 € (plus 28 943 € de production stockée) contre 74 663 € à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation sont à 111 930.00 € dont 17 601,00 € en amortissement.

Et surtout 31 500.00 € correspondant au personnel mis à disposition par la Cuma forestière (l'année précédente les frais de personnel étaient de 22 500,00 €). Il convient de rajouter aux frais de personnel 4 598,00 € d'indemnités aux administrateurs qui ont travaillé pendant la saison.

Grâce à une saison dépassant les 225 tonnes le compte de résultat est largement excédentaire, avec un résultat d'exploitation de 45 222 € (contre 3760 € l'année précédente) et un bénéfice final de 44 843,00 € (contre 4 903 €).

4. Distribution

La distribution a été reculée à la dernière semaine de janvier Car la distribution de mi- décembre de l'année précédente avait engendré des dépôts dans certaines livraisons l'huile n'ayant pas eu le temps de se reposer sur les dernières cuves de novembre et décembre. Pour la saison 2021/2022 la distribution est donc revenue aux dates coutumières.

Avec 9702 litres à distribuer, nous avons testé le retrait sur rendez-vous des gros retraits qui a été respecté par nos adhérents, puis des RV par jour pour les autres, contents de ne pas attendre.

5. Proposition d'amélioration de l'accueil, de la fabrication et de la distribution de l'huile pour la prochaine campagne

Les jours d'ouverture restent inchangés :

La réception des oléiculteurs se fera le matin pour les quantités inférieures à 200 kg dites en communelle et sur rendez-vous le matin avant 8 h et l'après-midi pour les quantités supérieures à 200 kg dites en prestations.

Les retraits d'huile pour les prestations séparées seront convenus avec le moulinier lors de l'apport des olives. Pour la communelle, les retraits se feront bien après la fin de saison pour assurer une bonne décantation. Comme prévu lors de la relance des activités, le tarif augmentera d'un centime par kilo pour la prochaine campagne.

6. Tarifs 2021/22

Frais de trituration : d'olives TVA 5.5%	0.40 € HT/kg
Cotisation AFIDOL : d'huile TVA 20 %	14 cts HT/kg
Cotisation AFIDOL (moulin) : kg d'huile TVA 20 %	3 cts HT/
Rachat d'huile :	12 € HT/ L

Un tarif dégressif est reconduit pour les gros apporteurs avec 1 centime de moins tous les 2500 kg jusqu'à 10 000 kg.

7. Commercialisation

La saison 2021/2022 a permis de vendre 2289 litres d'huile dont 703 litres en vrac et 1658 litres conditionnés en bidons métalliques ou en bibs.

La vente s'est faite via les coopératives et domaines vinicoles partenaires ainsi que par de la vente en direct. Deux grosses ventes ont été signées avec l'Abbaye du Thoronet et le Moulin Erebus.

La production importante laissée à vendre a permis de refaire le stock ce qui permet d'envisager avec sérénité une récolte plus petite pour la saison 2022/23.

Troisième résolution – Quidus

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution - Affectation du résultat et Dotation en autres réserves

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un résultat positif net de 44 843 €, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'imputer ce résultat en autres réserves.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution – Constatation de la variation du capital social

L'Assemblée Générale Ordinaire, constate que le montant du capital social de 19 200 € souscrit à la date de clôture de l'exercice précédent, soit au 31 octobre 2021, est passé à 21 696 € à la date de clôture du présent exercice, soit au 31 octobre 2022. Soit une variation positive de 2 496 € qui correspond à 156 parts sociales supplémentaires. Le total des parts sociales s'élève donc à la fin de l'exercice écoulé à 1356.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire, procède à la réélection par les associés coopérateurs en qualité d'administrateurs pour une durée de 3 exercices de messieurs:

Jean-Claude Marguerite
François Bauer
Charles Basso

Qui sont sortants et rééligibles.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration suite:

Mme la Présidente informe les membres de l'Assemblée de la démission de deux administrateurs

Mr Marcel BENEVELLO et Mme Pascale MARTIN.

Elle demande que ces démissions soient validées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mme la Présidente rappelle aux adhérents que durant le COVID, pour les besoins de la bonne gestion de la coopérative, ont été cooptés de nouveaux administrateurs :

Gino Moriello et Didier Magnetto dont la candidature a été validée par l'AG de 2021. Elle rappelle également que la candidature de Mr Bernard Zampi a été présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2022 qui l'a acceptée.

Pour mémoire le conseil d'administration est composé à l'issue de cette assemblée des 12 membres suivants

BUREAU

Présidente : BACCINO Mireille
Vice-Président : PORTAL MARC
Secrétaire : MARGUERITE Jean-Claude
Trésorier : DRAGONE Damien

ADMINISTRATEURS :

DENIZET Frédéric
BERRIN Thierry
BAUER François
BASSO CHARLES
RISS Bruno
MAGNETTO Didier
MORIELLO Gino
ZAMPI Bernard

Huitième résolution – Allocation d'une indemnité compensatrice

Il est rappelé à l'Assemblée Générale Ordinaire, que les administrateurs sont, de plus en plus souvent, amenés à intervenir concrètement lors des périodes de pointe de la saison oléicole. Ces interventions, en terme de temps passé et d'apport d'aide technique, peuvent faire l'objet d'une indemnité compensatrice de ce temps consacré à la coopérative à condition que l'enveloppe soit fixée avec l'accord des adhérents.

L'indemnité est fixée pour l'exercice à 7 500 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Neuvième résolution – Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir aux administrateurs pour l'accomplissement des formalités nécessaires à la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité

La présidente fait circuler la parole à l'ensemble des participants pour déterminer les prévisions de la prochaine récolte. L'ensemble des adhérents s'exprime sur ce sujet et sur des questions diverses.



RAPPORT MORAL ET FINANCIER EXERCICE 2022-2023

1.Accueil

Pour la saison 2022-2023 le moulin a utilisé les services du personnel de la CUMA Forestière du Centre Var. Thierry LANOIS a procédé aux pesées et à l'effeuillage aidé par un administrateur. L'enregistrement des parts sociales et des apports était réalisé par la secrétaire de la CUMA.

La nouvelle effeuilleuse dont la vis d'amenée a été remplacée par un tapis a également permis de réaliser un travail conséquent avec un gain de temps apprécié par le personnel et les apporteurs.

La réception des oléiculteurs était le matin pour les quantités inférieures à 200 kg dites en communelle et sur rendez-vous avant 8 h et l'après-midi pour les quantités supérieures à

2. Atelier de trituration

Le moulinier est toujours Emile POMA. La mise en place de la deuxième chaîne de trituration, grâce à l'aide financière de la CUMA, avec un décanteur supplémentaire et un double malaxeur et un nouveau broyeur à couteaux séquentiels a permis d'améliorer les capacités de fabrication.

3. RESULTATS

2022/2023

- Nouveaux apporteurs56
- Nombre d'apporteurs429
oléiculteurs
- Nombre d'apports714
apports
- Moyenne des apports.....69,39 kg
- Quantité triturée49 546 kg
- Dont olives achetées..... 1 872 kg
- Production d'huile8422 litres
- Dont prestation séparée4594 litres
- Dont olives achetées..... 317 litres
- Rendement moyen au kg ..16,99 %
- Huile achetée 186

4- Distribution

Pour la saison 2022/2023 la distribution est revenue aux dates coutumières. Avec 3325 litres à distribuer, nous avons testé le retrait sur rendez-vous des gros retraits qui a été respecté par nos adhérents, puis des RV par jour pour les autres, contents de ne pas attendre.

5- Tarifs 2022/23

Frais de trituration : **0.41 €** HT/kg d'olives
TVA 5.5%

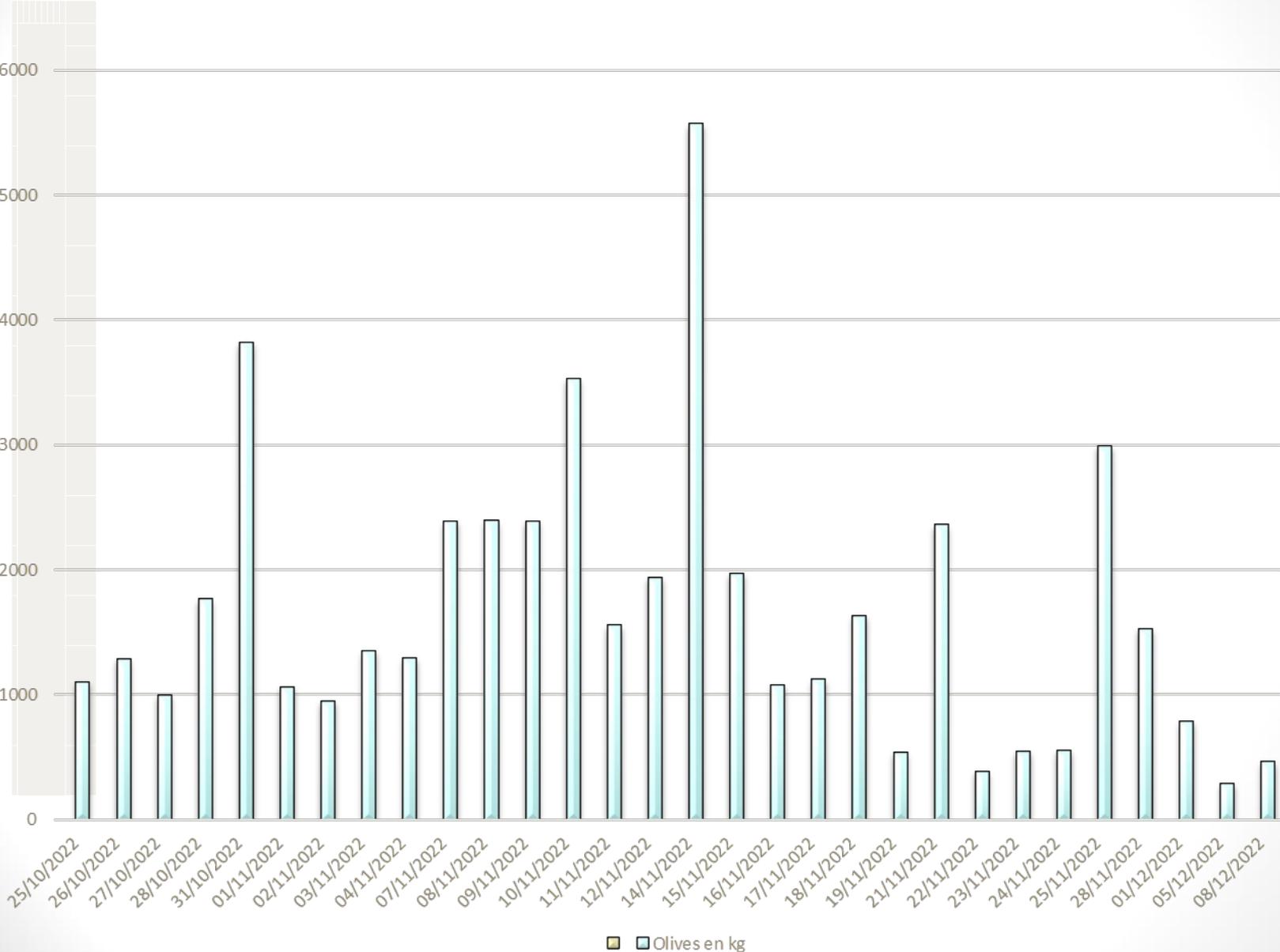
Cotisation AFIDOL : **14 cts** HT/kg d'huile
TVA 20 %

Cotisation AFIDOL (moulin) : **3 cts** HT/ kg
d'huile TVA 20 %

Rachat d'huile : **12 €** ht/ L

Un tarif dégressif a été reconduit pour les gros apporteurs avec 1 centime de moins tous les 2500 kg jusqu'à 10 000 kg.

ENTREES QUOTIDIENNES 2022



6- Commercialisation

La saison **2022/2023** a permis de vendre **1203 litres** d'huile dont **93 litres** en vrac et **1110 litres** conditionnés en bidons métalliques ou en bibs. Sur ces 1203 litres les deux tiers étaient de la récolte précédente.

La vente s'est faite via les coopératives et domaines vinicoles partenaires ainsi que par de la vente en direct.

La faible production laissée à vendre (503 litres) a donc été compensée par le stock de 2021/2022 qui a permis de faire face à la demande.

7. Proposition d'amélioration de l'accueil, de la fabrication et de la distribution de l'huile pour la prochaine campagne

Les jours d'ouverture restent inchangés :

La réception des oléiculteurs se fera le matin pour les quantités inférieures à 200 kg dites en communelle et sur rendez-vous le matin avant 8 h et l'après-midi pour les quantités supérieures à 200 kg dites en prestations.

Les retraits d'huile pour les prestations séparées seront convenus avec le moulinier lors de l'apport des olives. Pour la communelle, les retraits se feront bien après la fin de saison pour assurer une bonne décontamination. Comme prévu lors de la



COMPTE DE RESULTAT ET BILAN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2023 12			Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)	-----		-----			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	-----	871	871	659	212	32.17
	Frais de développement	-----					
	Concessions, brevets et droits similaires	359	359				
	Fonds commercial (1)	-----					
	Autres immobilisations incorporelles	-----					
	Avances et acomptes	-----					
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	4 150	854	3 296	1 236	2 060	166.67
	Constructions	5 929	1 203	4 726	5 066	340	6.71
	Installations techniques, matériel et outillage	152 307	94 742	57 565	72 089	14 523	20.15
	Autres immobilisations corporelles	1 100	520	580	800	220	27.50
	Immobilisations en cours	-----					
	Avances et acomptes	-----					
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence	-----						
Autres participations	1 000		1 000	1 000			
Créances rattachées à des participations	-----						
Autres titres immobilisés	-----						
Prêts	-----						
Autres immobilisations financières	-----						
	Total II	164 845	98 549	66 296	79 532	13 235	16.64

BILAN ACTIF

ACTIF CIRCULANT						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	1 165		1 165	1 165	
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis				28 943	28 943
	Marchandises					100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	3 832		3 832	80	3 752
	Autres créances	22 567		22 567	25 906	3 339
Capital souscrit - appelé, non versé					12.89	
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	38 481		38 481	106 529	68 048	
Charges constatées d'avance (3)					63.88	
Comptes de Régularisation	Total III	66 044		66 044	162 622	96 579
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	230 889	98 549	132 340	242 154	109 814	45.35

On constate à l'actif une forte
diminution entre 2022 et
2023 de :

109 814,00 €

**Dont 68 048,00 € des
disponibilités**

A l'actif cela correspond :

- une diminution des actifs immobilisés nets de **13 235,00**

€

- une diminution de **96 579.00 €** de l'actif circulant.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/10/2023 12	31/10/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 19 632) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	19 632	21 696	2 064	9.51
	Réserves				
	Réserve légale	6 113	6 113		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	83 937	83 937		
	Autres réserves	8 370	8 370		
	Report à nouveau	15 591	60 434	44 843	74.20
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	38 143	44 843	82 986	185.06
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	64 318	104 525	40 207	38.47	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				

BILAN PASSIF

DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	55 157	60 442	5 285	8.74
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 768		2 768	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 522	67 851	64 329	94.81
	Dettes fiscales et sociales	2 647	8 158	5 510	67.55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	3 928	1 430	2 498	174.61	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		252	252	100.00
	Total IV	68 022	137 629	69 607	50.58
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	132 340	242 154	109 814	45.35

Au passif cela correspond

:

-à un résultat négatif de :

-38 143,00 €

contre **+44 843,00 €** à
l'exercice précédent.

-à une diminution des dettes
fournisseurs de **64 329,00 €**.

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2023 12	Exercice N-1 31/10/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	24 461	40 150	15 689	39.08
70710000 vente d'huile	23 580	37 982	14 402	37.92
70720000 Bidons vides	881	2 168	1 287	59.36
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	18 376	88 059	69 683	79.13
70630000 TRAVAUX DE TRITURATION	18 376	88 049	69 673	79.13
70850000 FRAIS DE PORT REFACTURE		10	10	100.00
Chiffre d'affaires NET	42 837	128 209	85 372	66.59
PRODUCTION STOCKEE		28 943	28 943	100.00
71000000 PRODUCTION STOCKEE		28 943	28 943	100.00
AUTRES PRODUITS	1 223		1 223	
75880000 cotisation AFIDOL	1 223		1 223	
Total des Produits d'exploitation	44 060	157 152	113 092	71.96
ACHATS DE MARCHANDISES	6 043	28 135	22 091	78.52
60700000 ACHAT D HUILE	6 043	28 135	22 091	78.52
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	17 115		17 115	
60370000 variation de stock	17 115		17 115	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 621	12 446	10 825	86.98
60212400 GRANULE CHAUDIERE	31	1 004	973	96.89
60261000 EMBALLAGE PERDU	1 583	11 442	9 859	86.16
60800000 FRAIS DE FACTURATION	6		6	

Au niveau du compte de résultats

On obtient :

- **18 376.00 €** de frais de mouture
- **24 461.00 €** de vente d'huile et contenants.

Au total les produits d'exploitation s'élèvent à :

44 060,00 € contre **157 152,00 €** à l'exercice précédent (avec une surestimation du stock).

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	25 880	49 150	23 271	47.35
60400000 TRVX S-TRAITANCE	8 120	31 500	23 380	74.22
60410000 ETUDE ET CERTIFICATION		909	909	100.00
60610000 ACHAT EAU- ENERGIE	2 507	2 764	256	9.27
60630000 ACHAT FOUR ENTRETIEN PTE REPAR	2 178	1 866	312	16.75
60638000 VETEMENT TRAVAIL	35	198	163	82.33
60640000 FOURNITURE ADMINISTRATIVES	46	296	250	84.37
60650000 ACHAT FOURNITURES OUTILLAGE	390	1 293	903	69.84
60680000 AUTRE FOURNITURES	385	337	47	13.99
61000000 SERVICE EXTERIEUR	4 561		4 561	
61500000 ENTRETIEN REPARATION		374	374	100.00
61520000 ENT REPAR CONSTRUCTION		96	96	100.00
61551000 ENTRETIEN MATERIEL MO		1 923	1 923	100.00
61551100 ENTRETIEN MATERIEL		710	710	100.00
61560000 MAINTENANCE		452	452	100.00
61600000 PRIMES ASSURANCES	2 603	1 892	711	37.58
61700000 ETUDES ET RECHERCHES		36	36	100.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	309		309	
62320000 DOMAINE INTERNET		129	129	100.00
62350000 Cadeau au personnel		166	166	100.00
62360000 CADEAU ADMINISTRATEUR	161		161	
62430000 TRANSPORT SUR ACHAT		108	108	100.00
62530000 RECEPTIONS	325	406	81	19.98
62560000 MISSIONS		8	8	100.00
62610000 FRAIS POSTAUX	584	395	189	47.90
62620000 FRAIS TELEPHONE	599	800	202	25.17

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2023	Exercice N-1 31/10/2022	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62700000 FRAIS BANCAIRE	115	46	69	150.69
62710000 FRAIS BANCAIRE CB	412	375	37	9.89
62810000 ADHESION COTISATION ANNUELLE	130	158	28	17.97
62830000 COTISATION PROFESSIONNELLE	954	600	354	59.00
62840000 CONTRIBUTION VOLONTAIRE OBLIGA	1 467	1 315	152	11.55
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	16 616	17 601	985	5.60
68111000 AMORT Statut	212	212		
68112000 AMORT MAT AGRI	16 404	17 389	985	5.67
AUTRES CHARGES	2 922	4 598	1 676	36.46
65300000 indemnites administrateurs	2 922	4 598	1 676	36.46
Total des Charges d'exploitation	70 197	111 930	41 734	37.29
Résultat d'exploitation	26 137	45 222	71 359	157.80
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	190	313	123	39.45
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	190	313	123	39.45
Total des Charges financières	190	313	123	39.45
Résultat financier	190	313	123	39.45
Résultat courant avant impôts	26 326	44 909	71 235	158.62
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	18	1	19	NS
77100000 PRODUIT EXC/OP GESTION	18	1	19	NS
Total des Produits exceptionnels	18	1	19	NS

Les charges
d'exploitation sont à:

70 197.00 €

dont **16 616,00 €** en
amortissement

Soit un résultat
d'exploitation négatif de

-26 137,00 €

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	11 835	65	11 770	NS
67000000 CHARGES EXEPTIONNELLES	11 835	65	11 770	NS
Total des Charges exceptionnelles	11 835	65	11 770	NS
Résultat exceptionnel	11 817	66	11 751	NS
Total des produits	44 078	157 151	113 073	71.95
Total des charges	82 221	112 309	30 087	26.79
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	38 143	44 843	82 986	185.06

Résultat négatif qu'il faut augmenter de **11 817.00 €** correspondant à une régularisation du stock d'huile surestimé l'année précédente.

Au final on constate une perte logique de **-38 143.00 €** pour une récolte anormalement basse de moins de 50 tonnes,

En 2022 grâce à une saison dépassant les

225 tonnes.

le compte de résultat était largement excédentaire, avec un résultat d'exploitation de :

45 222 €

et un bénéfice final de :

44 843,00 €



Quitus de Gestion au Conseil d'administration



Affectation du résultat de l'exercice

-38 143,00 €

En autres
réserves



Constatation de la Variation du Capital Social



Capital social de départ

21 696 €

soit

1356 Parts Sociales



Capital social fin d'exercice 19 632 €
soit 1227 Parts Sociales
ce qui constitue une diminution
De 129 parts sociales
Due à des annulations



Capital social fin d'exercice 19 632 €
soit 1227 Parts Sociales
(1356 Parts Sociales
+ 56 nouvelles Parts Sociales
- 185 parts sociales annulées).



Renouvellement des Membres du Conseil d'administration

BUREAU

Présidente : **BACCINO**
Mireille

Vice-Président : **PORTAL**
MARC

Secrétaire : **MARGUERITE**
Jean-Claude

Trésorier : **DRAGONE**

ADMINISTRATEURS :

DENIZET Frédéric

BERRIN Thierry

BAUER François

BASSO CHARLES

RISS Bruno

MAGNETTO Didier

MORIELLO Gino

ZAMPI Bernard



Administrateur coopté
en 2023:
Thierry Lanois



Administrateurs

sortants:

Mireille Baccino

Frédéric Denizet

Marc Portal



Se représentent:

Sont élus:



Allocation d'une indemnité compensatrice du temps consacré à la coopérative par les administrateurs

10 0000 €

Rappel des Tarifs 2023/24

Frais de trituration : **0.42 €** HT/kg d'olives
TVA 5.5%

Cotisation AFIDOL : **14 cts** HT/kg d'huile
TVA 20 %

Cotisation AFIDOL (moulin) : **4 cts** HT/ kg
d'huile TVA 20 %

Rachat d'huile : **12 €** ht/ L

Le tarif dégressif est reconduit pour les gros apporteurs avec 1 centime de moins tous les 2500 kg jusqu'à 10 000 kg.

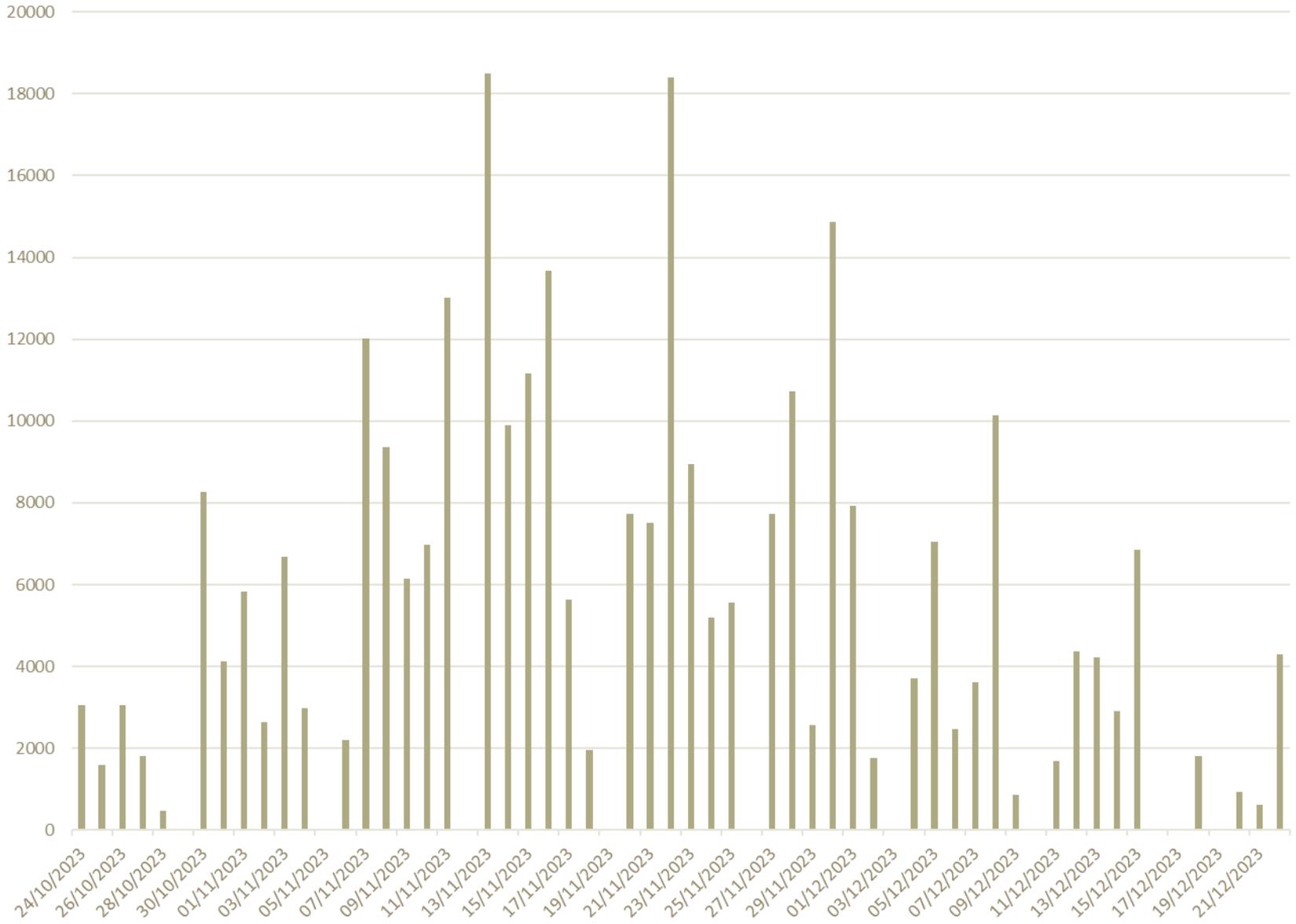


Résultats de la campagne oléicole 2023/2024

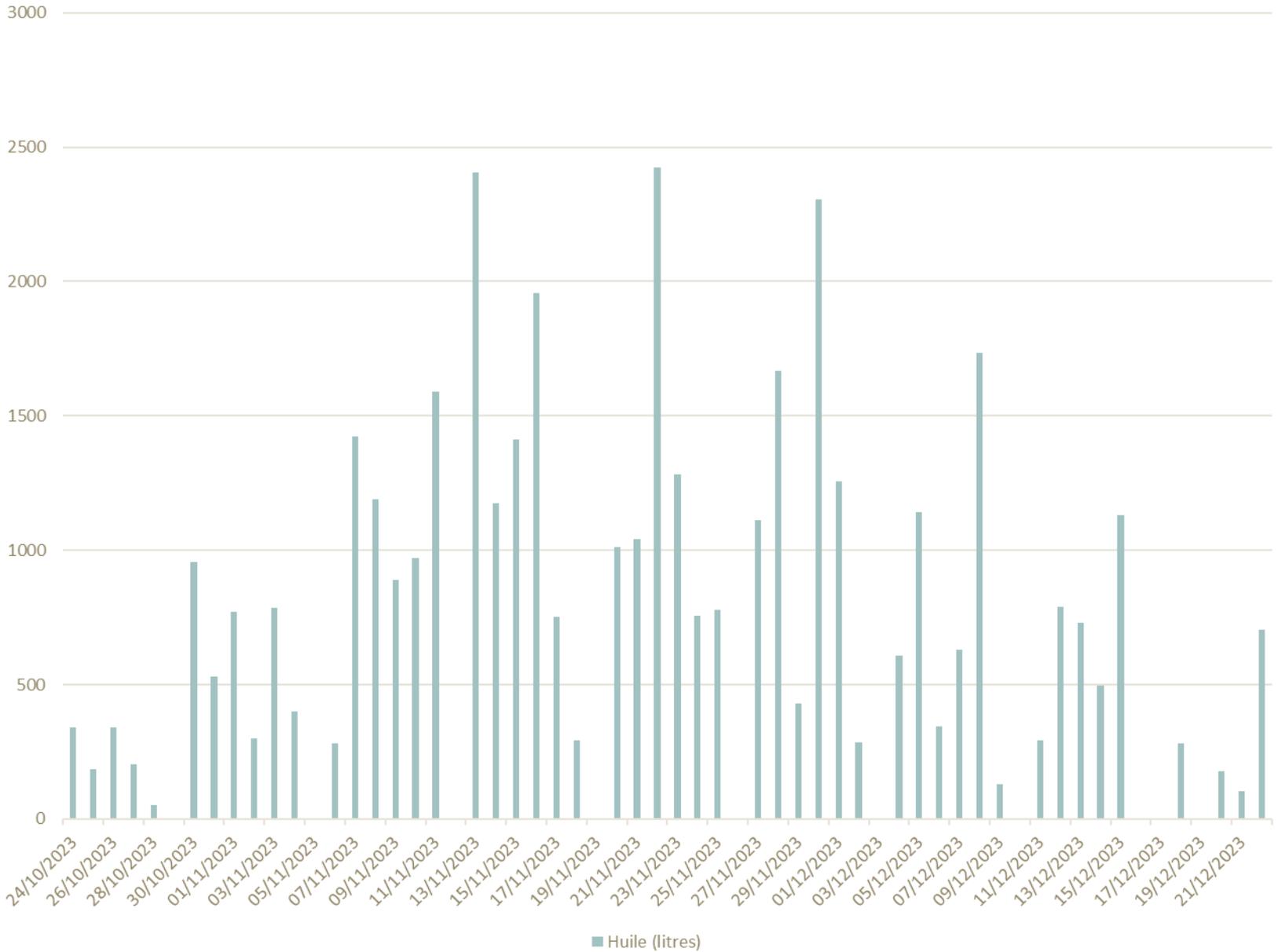
RESULTATS 2023/2024

- Nouveaux apporteurs: 153
- Nombre d'apporteurs: 861 oléiculteurs
- Nombre d'apports: 2558 apports
- Moyenne des apports: 119 kg
- Quantité triturée: 305 595kg
- Production d'huile: 42 845 litres
- Dont prestation séparée: 29 825 litres
- Rendt moyen aux 100 kgs: 14,02 litres

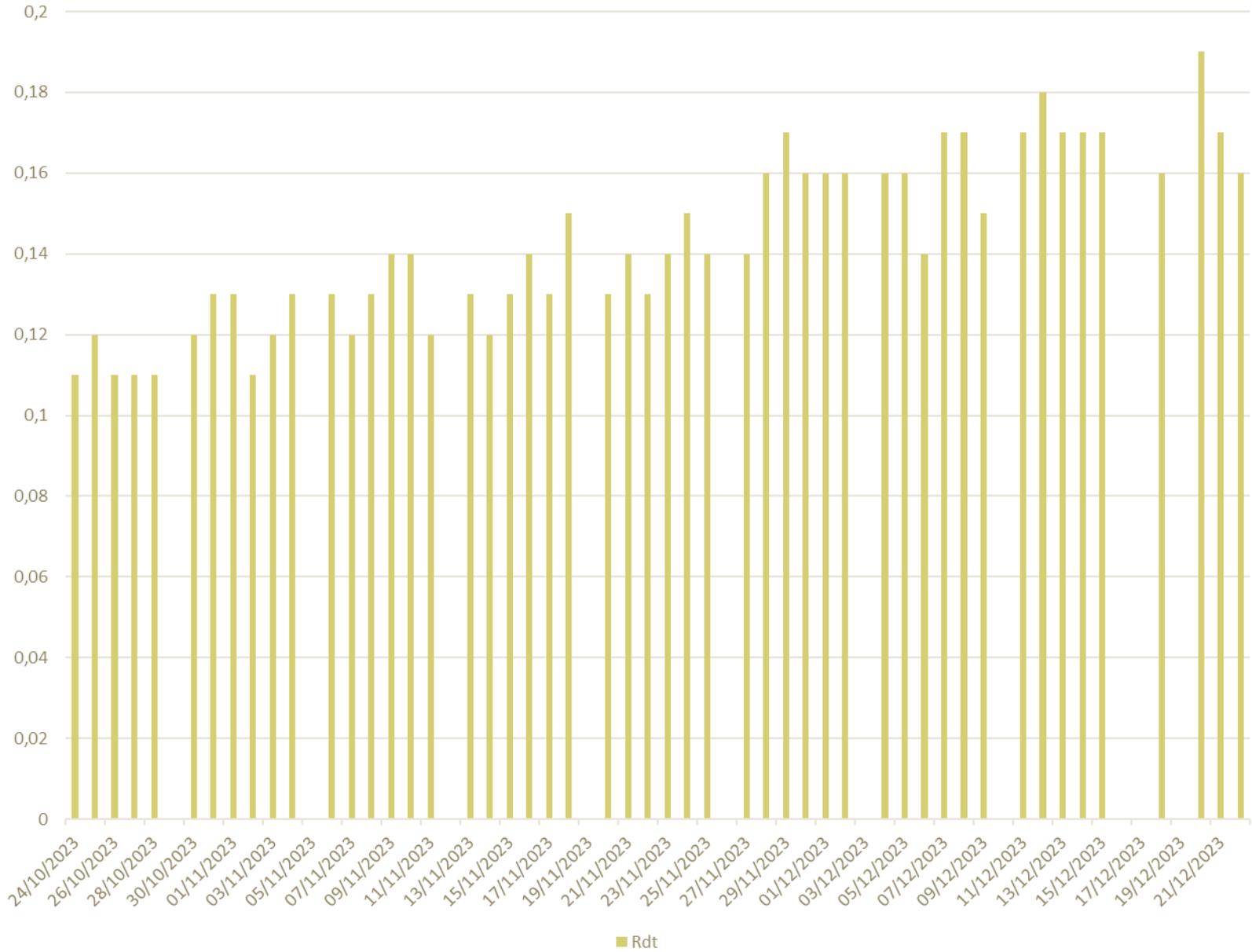
Olives (kg)



Huile (litres)



RENDEMENT





Questions Diverses



Perspectives pour la prochaine campagne